

# SOFAM

Société coopérative  
Société Multimédia des Auteurs des Arts Visuels  
Rue du Prince Royal 87, 1050 Bruxelles  
R.P.M. Bruxelles 0419 415 330  
info@sofam.be  
www.sofam.be

## Assemblée générale ordinaire 19 mai 2025

à remettre (par courrier normal ou e-mail à l'adresse [info@sofam.be](mailto:info@sofam.be) ) avant 15 mai 2025

### Procuration

Le/La soussigné(e) :

#### Personne physique :

Nom et prénom : .....

N° de membre : .....

#### Personne morale :

Dénomination : .....

Forme juridique : .....

N° de membre : .....

Valablement représentée par :

Monsieur / Madame .....

agissant en qualité de propriétaire d'une part ;

constitue pour mandataire spécial, avec pouvoir de subdélégation :

un associé présent, ou

le directeur gérant ;

à qui il/elle confère tous pouvoirs aux fins de :

- le/la représenter à l'assemblée générale ordinaire des associés de la société coopérative dénommée en français « Société Multimédia des Auteurs des Arts Visuels », en néerlandais « Multimedia Maatschappij van de Auteurs van de Visuele Kunsten » et en abrégé « SOFAM », ayant son siège à 1050 Bruxelles, rue du Prince Royal 87, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises et au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0419.415.330, TVA BE 0419.415.330, qui se tiendra au siège à l'adresse précitée, le 19 mai 2025 à 19 heures 30 ;
- prendre part aux délibérations en fonction de l'ordre du jour ;
- émettre les votes conformément aux instructions de vote spécifiques indiquées ci-après;
- à ces effets, signer tous actes et pièces, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile.

## **ORDRE DU JOUR**

### **2. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2024 (annexe 2)**

- pour
- contre
- abstention

### **3. Comptes annuels et rapport de gestion de l'organe d'administration pour l'année 2024 (annexes 3.1 et 3.2)**

b. Approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31.12.2024

- pour
- contre
- abstention

### **5. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2024**

- pour
- contre
- abstention

### **6. Election des administrateurs (annexe 6)**

L'organe d'administration présente les candidatures des messieurs Bram Declercq et Yves Capelle au renouvellement de leur mandat d'administrateur pour une période de trois ans jusqu'à l'assemblée générale qui délibère sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2027.

a. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bram Declercq (photographe, vidéaste)

- pour
- contre
- abstention

b. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Yves Capelle (illustrateur)

- pour
- contre
- abstention

**7. Adoption de la modification à l'article 21 du règlement d'ordre intérieur (annexe 7)**

- pour
- contre
- abstention

**8. Répartitions des droits**

a. Approbation des répartitions 2024 (annexe 8.a)

- pour
- contre
- abstention

**9. Affectation d'un pourcentage des droits perçus à des fins sociales, culturelles ou éducatives (annexe 9)**

- pour
- contre
- abstention

Fait à :

le :

Le/la mandant.e (signature) :